



# LES CONTRATS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ANNEXE - DOSSIER DE PRESSE

Juillet 2019

# **ANNEXE :**

## **LES 19 TERRITOIRES PIONNIERS**

- **Communauté urbaine d'Arras**
- **Territoire de la Sambre-Avesnois**
- **Clean Tech Vallée – Gard-Aramon**
- **Territoire de la Haute Côte d'Or**
- **Territoire de la Côte Ouest de l'Île de la Réunion**
- **Pôle d'équilibre territorial rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras**
- **Pays de Grasse**
- **Département de la Corrèze**
- **Collectivité territoriale de Guyane**
- **Pontivy communauté / Centre Morbihan communauté**
- **Coutances Mer et Bocage**
- **Pays Vendômois**
- **Grand Paris Sud (Seine-Essonne-Sénart)**
- **Territoire Terres de Lorraine**
- **Communauté des communes du Trièves et Grenoble Alpes métropole**
- **Ardèche Nord**
- **Ardèche Sud**
- **GAL Sud Mayenne**
- **Communauté d'agglomération de Rochefort Océan**

# COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

Statut : signé le 11 octobre 2018

## Territoire concerné et élus

Communauté urbaine d'Arras (Pascal Lachambre, Président)

## Présentation du territoire

- A la fois urbain et rural, fort d'une population de 110 000 habitants, le Grand Arras a co-construit et tracé son avenir pour les quinze prochaines années, dans un document stratégique de référence : le « Projet Grand Arras, vivre en 2030 ». Il s'y approprie les objectifs écologiques les plus ambitieux de la prospective régionale, nationale et internationale (notamment sur les volets des gaz à effet de serre et des énergies) et va plus loin encore en considérant les leviers d'action environnementaux comme une condition sine qua non de la réussite économique et sociale et de la qualité de vie de l'Arrageois.
- Régulièrement pionnier dans la mise en œuvre volontariste et collective de politiques de responsabilité sociétale et environnementale, engagé depuis les premières heures dans la démarche de la troisième révolution industrielle des Hauts-de-France (REV 3), le Grand Arras est reconnu comme territoire pilote pour la solidité de son expérience, la maturité de ses actions, mais aussi la capacité de ses forces vives et de ses habitants à travailler en mode collaboratif.
- Cette dynamique de lutte contre le changement climatique et de large mobilisation des acteurs a été initiée dès 2009 au travers de l'élaboration du Plan Climat Territorial du Pays d'Artois pour lequel le territoire a été accompagné par l'ex-Région Nord – Pas-de-Calais et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

## Présentation du CTE

La Communauté urbaine d'Arras s'est engagée dans l'expérimentation des contrats de transition écologique lancée par le ministère de la transition écologique et solidaire et est le premier à signer ce contrat avec l'État.

**Le fil rouge** : Territoire Exemplaire de la Transition Écologique

**Des objectifs chiffrés** : diminuer de 40 % les consommations d'énergie d'ici 2050 et multiplier par 10 la production d'énergies renouvelables.

**Les orientations** :

- Production d'énergies renouvelables, avec comme objectif principal de multiplier par près de 10 la production d'énergies renouvelables à l'horizon 2050 et de se doter, dans ce cadre, prioritairement d'une filière biomasse d'excellence :
  - Structurer les filières de production du biogaz ;
  - Accroître la production électrique renouvelable ;
  - Développer l'utilisation du gaz naturel pour véhicules (GNV) et bioGNV ;
  - Optimiser et développer les réseaux de chaleur ;
- Mobilité intelligente, avec l'interconnexion des modes de déplacements collectifs, doux, innovants, et en intégrant les outils numériques d'assistance :
  - Promouvoir l'offre locale vélo ;
  - Organiser la mobilité en tenant compte des enjeux sociaux, économiques et environnementaux ;
  - Favoriser le covoiturage ;
  - Amplifier le niveau de desserte des transports en commun ;
  - Dynamiser et amplifier l'efficacité des plans de déplacements (PDE – PDA) ;
- Économie circulaire et engagement sociétal des entreprises, en mobilisant tous les acteurs sur cette voie, en accompagnant les entrepreneurs de l'innovation et en scellant l'alliance opérationnelle des forces économiques, institutionnelles, financières et éducatives, afin de devenir un territoire modèle du renouvellement des ressources et des matériaux :

- Optimiser la gestion des déchets pour promouvoir une économie circulaire, sociale et solidaire ;
- Accompagner les entreprises et les acteurs dans leurs transitions énergétique et écologique ;
- Sensibiliser et impliquer la population ;
- Efficacité énergétique, pour permettre de diminuer de 40 % d'ici 2050 la consommation globale d'énergie, en s'attendant à la performance énergétique des logements publics et privés et des bâtiments publics et tertiaires :
  - Communiquer et sensibiliser sur les enjeux de la rénovation thermique et des usages dans le secteur résidentiel ;
  - Rénover les logements du parc privé ;
  - Améliorer l'efficacité énergétique du parc public – Rénovation et construction ;
  - Mettre à contribution le renouvellement urbain ;
  - Valoriser les parcours de formation professionnelle existants voire les enrichir ;
  - Rendre exemplaires les bâtiments publics ;
  - Réduire la consommation énergétique liée à l'éclairage public ;
- Ressources naturelles et biodiversité, afin de préserver les richesses naturelles, augmenter le « capital environnemental territorial » et renouveler la qualité de vie :
  - Préserver et restaurer les espaces naturels et les paysages (trame bleue) ;
  - Préserver et restaurer les espaces naturels et les paysages (trame verte) ;
  - Gérer les ressources naturelles en eau ;
  - Aider à la mise en place d'une agriculture durable et au changement des comportements en matière d'alimentation.

#### Les actions :

- **énergies renouvelables** : création d'un technocentre de méthanisation à vocation régionale, création d'une station GNV (gaz naturel pour véhicule) et bascule au GNV de la flotte de bus et de bennes à ordures ménagères, projets d'autoproduction et autoconsommation (installation de bornes de recharge solaire pour les vélos), ...
- **mobilités** : pistes cyclables et passerelle piétons/vélos, atelier participatif de réparation de vélos, pôles d'échanges multimodaux, plans de déplacements inter-entreprises et inter-administrations pour réduire les déplacements urbains...
- **accompagnement des entreprises** : espaces d'information et d'orientation, soutien renforcé aux TPE-PME ainsi qu'aux jeunes pousses et aux transporteurs routiers, ...
- **efficacité énergétique** : développement de formations en rénovation énergétique et systèmes énergétiques intelligents, rénovation thermique du patrimoine immobilier privé et public, expérimentation d'éclairage public intelligent, réalisation d'un quartier "bas carbone" en démonstration, ...
- **cadre de vie** : économie circulaire, alimentation, eau, santé/environnement...

## Contacts techniques

- ✓ Marc Del Grande, secrétaire général de la Préfecture du Pas de Calais
- ✓ Coralie Fleurquin, à la Direction Climat Air Energie de la Communauté Urbaine d'Arras
- ✓ Chantal Adjriou, DREAL Hauts-de-France

# TERRITOIRE DE LA SAMBRE-AVESNOIS

Statut : signé le 7 novembre 2018

## Territoire concerné et élus

- Communauté de communes du Sud Avesnois (Jean-Luc PERAT, Président) ;
- Communauté de communes du pays de Mormal et le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois (Guislain CAMBIER, Président) ;
- Communauté d'agglomération de Maubeuge-Val de Sambre (Benjamin SAINT-HUILE, Président) ;
- Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois et le Syndicat Mixte du SCoT Sambre-Avesnois (Alain POYART, Président) ;
- Commune de Fourmies (Mickaël HIRAUX, Maire) ;
- Commune de Maubeuge (Arnaud DECAGNY, Maire).

## Présentation du territoire

- Territoire transfrontalier avec plusieurs pays européens.
- Un territoire disposant de multiples atouts dont un patrimoine naturel, bâti et industriel, un tissu économique, d'importants facteurs d'attractivité culturelle et touristique. Cependant, les effets conjugués de la désindustrialisation, de la crise du modèle agricole et de la transformation des modes de consommation ont mis à mal la Sambre-Avesnois (pertes d'emplois entraînant un taux de chômage important, déficit démographique).

**L'enjeu du CTE** : permettre à ce territoire de s'engager, mais aussi d'accélérer sa transformation en amplifiant les initiatives locales en matière de développement durable et en soutenant les stratégies écologiques des collectivités. Il permettra également d'accroître la solidarité territoriale et de faire émerger des projets communs entre les collectivités co-signataires.

## Présentation du CTE

**Le fil rouge** : Développement économique et lutte contre les fractures territoriales via la transition écologique

**19 actions** pour un total de 38 millions d'euros dont 34.8 millions d'euros de fonds publics et 3.2 millions d'euros de fonds privés.

### Les orientations :

- Orientation 1 : résorber les fractures territoriales à partir d'une cohésion écologique renforcée
- Orientation 2 : soutenir le développement durable par la Troisième Révolution Industrielle
- Orientation 3 : maîtriser l'énergie et préserver les richesses naturelles
- Orientation 4 : valoriser les atouts environnementaux et culturels du territoire au service de son rayonnement et de son avenir

### Les actions les plus emblématiques :

- Choix de renforcer, suite à la signature, le volet solidaire du contrat, en portant une attention toute particulière aux actions de transition écologique renforçant la cohésion entre populations du territoire (notamment le volet précarité énergétique avec l'extension au territoire du programme d'intérêt général (PIG) "Habiter mieux") ;
- Elaboration d'un plan de mobilité de l'arrondissement, avec un volet « mobilités douces » (connexions à des réseaux européens, lien avec la remise en navigation de la Sambre) ;

- Reconversion écologique des friches industrielles en cohérence avec la "Troisième Révolution Industrielle", avec le soutien du conseil régional et sur la base d'une stratégie globale à l'échelle de l'arrondissement ;
- Création d'une filière bois énergie de valorisation du bois de bocage ;
- Elaboration d'un projet alimentaire territorial et solidaire.

## Contacts techniques

- ✓ Alexander Grimaud, Sous-préfet d'Avesne-sur-Helpe
- ✓ Pôle d'ingénierie territorial : Renaud Wanecque et Hindati Simpara, Chargés de mission développement territorial Avesnois.

# CLEAN TECH VALLÉE – GARD-ARAMON

Statut : signé le 6 décembre 2018

## Territoire concerné et élus

- Communauté de Communes du Pont du Gard (Claude MARTINET, Président)
- Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien (Jean-Christian REY, Président)

## Présentation du territoire

- En 2016, fermeture de la centrale à fioul d'Aramon. Priorité à la redynamisation économique du territoire.
- En 2017, les deux intercommunalités du Pont du Gard et du Gard rhodanien s'engagent avec EDF qui a fait émerger un potentiel en faveur des cleantechs (= techniques et services industriels qui utilisent les ressources naturelles, l'énergie, l'eau et les matières premières dans une approche d'amélioration de l'efficacité et de la productivité).
- En 2018, lancement de la démarche Cleantech Vallée pour faire du territoire un démonstrateur de la possibilité d'une transition écologique bâtie sur l'association de l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels.

## Présentation du CTE

**Le fil rouge** : faire du territoire un écosystème attractif dans le domaine des cleantechs

**Les orientations** :

- Mettre en place une organisation collective des acteurs du territoire : « Faire du territoire du CTE une référence nationale dans le domaine des cleantech »
- Valoriser et maîtriser les ressources : « Dans la cleantech vallée, rien ne se perd, tout se transforme »
- Conforter la Cleantech vallée comme démonstrateur d'écologie industrielle territoriale

**Les actions** : 24 actions, 208 millions d'euros dont +90 % d'origine privée

- Création de l'association Cleantech vallée, opérateur de la transition écologique
- Création du Cleantech booster qui sera accueilli sur l'ancien site de la centrale EDF d'Aramon
- Gestion prévisionnelle des emplois et compétences sur le territoire
- Développement du photovoltaïque sur d'anciennes friches industrielles
- Développement du photovoltaïque et rénovation énergétique des bâtiments sur le territoire
- Traitement et valorisation des matériaux de démantèlement des installations nucléaires (projet So'Gard)
- Plateforme multimodale LEF
- Ecologie industrielle territoriale
- Réouverture rive droite du Rhône

## Contacts techniques

- ✓ Emilie Pages, Communauté de Communes du Pont du Gard
- ✓ Sophie Rochas, Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien
- ✓ Frédéric Dentant, DREAL Occitanie

# TERRITOIRE DE LA HAUTE CÔTE D'OR

Statut : signé le 17 décembre 2018

## Territoire concerné et élus

- Communauté de communes du Pays Châtillonnais (Jérémy Brigand, Président)
- Communauté de communes du Montbarinois (Alain Bécard, Président)

## Présentation du territoire

- Territoire situé entre Dijon, Chaumont et Troyes.
- Un secteur à forte dominante rurale, quasi-intégralement composé de surfaces agricoles, de forêts et milieux semi-naturels. L'activité agricole y est fortement présente. C'est aussi un territoire historiquement industriel, berceau de la métallurgie depuis le XVIIIème siècle ayant actuellement une population en diminution.
- Pas d'actions de transition écologique avant le lancement du CTE, des EPCI possédant une faible ingénierie de projet.

**Enjeu** : renforcer l'attractivité du territoire en s'appuyant sur les atouts existants : une nature préservée, un cadre naturel authentique, des paysages forestiers d'exception, une histoire, un patrimoine, une offre culturelle et gastronomique (qui se traduit par ailleurs par le projet de création du parc national des forêts de Champagne et Bourgogne).

## Présentation du CTE

**Le fil rouge** : Transition agricole et formation

**4 actions matures** au moment de la signature pour un total de 440 000 euros (44 000 euros de fonds privés et 396 000 euros) et **4 projets d'investissements** du secteur privé qui représenteront plus de 40 millions d'euros.

**Les orientations** :

- Orientation 1 : la formation pour accélérer la transition écologique du territoire : préparer l'avenir du territoire en développant des formations nouvelles et attractives pour les jeunes, dans des secteurs pourvoyeurs d'emplois locaux liés à la transition énergétique. Collaboration entre deux lycées (agricole et professionnel)
- Orientation 2 : Pour de nouvelles pratiques agricoles, plus respectueuses de l'environnement et des ressources du territoire.
- Orientation 3 : Accompagner les agriculteurs vers la production d'énergie renouvelable

**Les actions les plus emblématiques** :

- La mise en place d'une « académie verte » autour de la méthanisation dans un lycée agricole, en collaboration avec les agriculteurs et le lycée professionnel du territoire ;
- La création d'une formation nationale de technicien en maintenance et conduite d'installations photovoltaïques. Cette formation vise à orienter vers la transition énergétique un lycée professionnel tourné essentiellement vers l'industrie et à rendre accessibles les métiers de la transition énergétique à des élèves de niveau BAC+1 ;
- Le lancement d'une démarche collaborative entre les collectivités, les acteurs agricoles et de l'eau autour de la structuration d'une filière agricole d'économie circulaire. Un premier objectif est de produire un lait de meilleur qualité sur la base du développement de la culture de la luzerne afin notamment de mieux rémunérer les agriculteurs et de mettre en place de nouvelles



débouchées agro-alimentaires et énergétiques locales (biscuiterie, brasserie, méthanisation...). La culture de la luzerne permet par ailleurs une couverture des sols limitant le risque inondation, et une faible utilisation d'intrants préservant qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;

## Contacts techniques

- ✓ Joel Bourgeot, sous-préfet de Montbard
- ✓ Chloé Lesage, animatrice du Contrat de Transition Ecologique
- ✓ Sébastien Crombez, directeur de projets transversaux, DREAL Bourgogne-Franche-Comté

# TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

*Statut : signé le 9 avril 2019*

## Territoire concerné et élus

Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest (Joseph Sinimalé, Président)

## Présentation du territoire

- La communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest est située à l'Ouest de la Réunion et regroupe cinq communes : Le Port, La Possession, Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins.
- Le TCO est engagé depuis plusieurs années dans une démarche globale et ambitieuse de transition écologique de son territoire au croisement de grands enjeux de développement et de protection de l'environnement. En effet, la stratégie des politiques publiques du TCO inscrit la durabilité, c'est-à-dire l'équilibre entre développement et protection de l'environnement, au centre de son projet de territoire, en vue de conduire une meilleure relation entre l'homme, la nature et la ville. Le projet de territoire du TCO comporte des axes stratégiques qui concourent au respect des principes de directeurs du développement durable en matière : de lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ; de préservation de la biodiversité, de protection des milieux et des ressources ; d'épanouissement de l'être humain ; de cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations ; de dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

## Présentation du CTE

**Fil rouge** : Territoire tropical bioclimatique

Le CTE a été signé le 9 avril 2019 par Emmanuelle Wargon, Annick Girardin, ministre des Outre-mer, et la Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest. Il contient actuellement 29 actions, pour un montant total de plus de 80 millions d'euros, répartis pour moitié entre financements publics et privés. Ce CTE est une très bonne illustration de gouvernance participative permettant in fine une création d'activité économique et d'emplois par la transition écologique et en particulier l'économie circulaire et sociale et solidaire. Il se caractérise en effet par une co-construction avec l'ensemble des parties-prenantes du territoire, ayant permis l'émergence de nombreux projets associant les acteurs socio-économiques. Des indicateurs de suivi des actions ont également été mis en place, afin de garantir l'ambition.

### Axes/orientations

- 1- Un territoire tropical et bioclimatique
- 2- Un territoire collaboratif, écologique et solidaire
- 3- Un territoire smart et décarbonné
- 4- Un territoire suivi et évalué

## Exemples d'actions

- Économie circulaire – recyclage / re-utilisation : composteur pour déchets de table, recyclage de pneus usés (problème sur l'île, car trop coûteux à exporter), fertilisants à partir de produits de pêche, régénération des huiles minérales usagées, réparation d'objets et lutte contre l'obsolescence (matériel informatique, électronique...)
- Revalorisation d'espaces abandonnés : réhabilitation de friches industrielles
- Développement des énergies renouvelables : notamment le solaire photovoltaïque, mais aussi cogénérateur biomasse et programme de transition énergétique de Mafate, plateforme d'expérimentation et de recherche sur les énergies marines renouvelables
- Mise en avant du numérique dans la transition écologique : application mobile Eco-citoyenne Consomm'acteurs, smart grid énergie, smart parking, utilisation de la plateforme collaborative Communecter

## Contact technique

Eric Caro, Directeur EcoCité Insulaire et tropicale du Territoire de la Côte Ouest (TCO)

# PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL RURAL DU BRIANÇONNAIS, DES ÉCRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

*Statut : signé le 25 avril 2019*

## Territoire concerné et élus

Pôle d'équilibre territorial rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras (Pierre Leroy, Président)

## Présentation du territoire

- Situé dans le département des Hautes-Alpes, il couvre par ses limites une zone de montagne et de haute montagne correspondant à une réalité géographique aux richesses naturelles, culturelles et historiques partagées et complémentaires.
- Le climat de montagne (80 % du territoire à plus de 1 000 m d'altitude) et la ruralité font que ce territoire est très dépendant d'énergies et de denrées alimentaires chères et importées. La vie économique et sociale est largement dominée et dépendante du tourisme d'été et d'hiver.

## Présentation du CTE

**Le fil rouge** : Ce territoire de montagne et de haute montagne a choisi la transition écologique pour répondre aux enjeux du changement climatique. Par les caractéristiques de son territoire, à fort potentiel touristique notamment grâce à ses stations de ski, le CTE du PETR a pour ambition l'adaptation au changement climatique et la transition écologique par l'économie circulaire.

**Spécificités** : une illustration positive de la mobilisation à la fois des acteurs socio-économiques, et plus globalement citoyenne

**13 actions**, pour un montant dans ce premier volet du CTE de 5,8 millions euros, à 86 % d'origine privée.

### Les orientations :

- préserver et utiliser les ressources naturelles dans un objectif de développement durable
- cadre et qualité de vie en montagne : offrir une qualité de vie en permettant de s'épanouir et de se soigner
- aménager et développer le territoire de manière à permettre l'innovation numérique et la croissance économique.

### Les actions :

- la mise en place d'un pôle d'économie circulaire local alimentaire : la création d'emplois de réinsertion et de travailleurs handicapés pour le maraîchage ; la collecte à cheval des déchets alimentaires des restaurants et des cantines de Briançon pour alimenter un site de compostage et la méthanisation d'une partie des déchets pour le chauffage de serres agricoles ; la création d'une léguminerie et d'une conserverie...

- la mise en place d'une plateforme de tri et de déchetteries à destination des professionnels par un porteur privé,
- la mise en place d'un programme de production d'électricité renouvelable sur la station de ski de Serre Chevalier,
- l'amélioration de l'autonomie énergétique des refuges haut-alpins.

## Contacts techniques

- ✓ Jean-Bernard Iche, sous-préfet de Briançon
- ✓ Daphné Khalifa, directrice du PETR

# PAYS DE GRASSE

Statut : signé le 3 juin 2019

## Territoire concerné

- Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (Jérôme Viaud, Président)
- Parc naturel régional des préalpes d'Azur (Eric Mèle, Président)

## Présentation du CTE

**Fil rouge** : biodiversité et changement climatique

Le CTE du pays de Grasse a été signé le 3 juin 2019. Il est centré autour de la biodiversité et a pour vocation d'être un démonstrateur de la mise en œuvre d'une économie territoriale de la biodiversité. Il comprend 20 actions, pour un montant d'environ 1 million d'euros.

Le CTE a été officiellement lancé sur le territoire lors d'une conférence dite « Mini Grenelle » le 2 octobre 2018 qui a suscité une forte mobilisation avec 200 participants. L'organisation d'ateliers a permis de recueillir les projets des différents acteurs et de recenser les volontés de participer par la suite aux groupes de travail thématiques. Les projets ont été affinés entre octobre et avril.

### Axes/orientations :

Les cinq orientations retenues sont les suivantes :

- 1- Université du Sauvage
- 2- Entreprendre avec la nature
- 3- Expérimentation et innovation
- 4- Gestion et valorisation des espaces
- 5- Médiation et communication

### Exemples d'actions

Les actions emblématiques sont les suivantes :

- Créer une université du sauvage : création d'un pôle de formation sur la biodiversité s'adressant aux universitaires, aux étudiants, aux professionnels du tourisme, aux entreprises et aux enfants. L'université de Nice a donné son accord de principe pour travailler sur le montage à Grasse d'un master interdisciplinaire "biodiversité", axé notamment sur les relations Homme - Natures. Dans une logique de filière, le master tirera parti de l'incubateur de start-up (3 ans) ainsi que de l'hôtel d'entreprises existants, déjà mis à profit par la filière des parfums. A plus long terme, l'université du Sauvage pourra également s'appuyer sur des bâtiments situés dans la réserve des monts d'Azur.
- Formaliser et expérimenter le statut de « Producteur de nature » : La priorité est de reconnaître que les agriculteurs, les forestiers et plus généralement tous les propriétaires d'espaces non artificialisés gèrent un patrimoine vivant inestimable, source de multiples services écologiques. Créer le statut de Producteur de Nature permettra d'assurer une diversification des revenus aux agriculteurs et propriétaires fonciers engagés dans une vraie démarche environnementale.
- Réimplanter sur le territoire les cultures ancestrales des plantes à parfum en créant un espace de production, de Recherche et Développement, de transmission de savoir-faire et d'échanges, d'accompagnement des porteurs de projets dans une logique de création d'emplois locaux et de réinsertion (projet aromatic FabLab).

- Évaluer les services écosystémiques générés par les rivières encore sauvages et leur bon fonctionnement (disponibilité d'une eau potable et activités récréatives et de loisirs).
- Expérimenter un fond pour la gestion sylvicole permettant de financer des opérations sylvicoles dans le cadre d'itinéraires qui auront été retenus comme pertinents face aux multi-enjeux de la forêt et aux risques relatifs au changement climatique.
- Encourager le développement des énergies renouvelables et notamment du photovoltaïque sur du bâti (pour limiter la consommation de terres agricoles et la destruction de la biodiversité).
- Travailler sur le maintien et le développement des activités pastorales et la création d'une dynamique constructive et coopérative autour du pastoralisme dans le Pays de Grasse, territoire fortement soumis à la prédation du loup.
- La création d'un réseau professionnel relatifs à l'écoconstruction, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, le recours aux produits bio-sourcés, l'implantation d'habitats temporaires éco construits, la création d'un écocentre, la rédaction de préconisations aux communes et Scot pour accélérer la transition écologique par une traduction dans les documents d'urbanisme.
- La réalisation d'atlas de la biodiversité communale.
- La candidature pour devenir réserve internationale de ciel étoilé.

## Contact technique

Gabriel Bouillon, directeur de projet CTE, communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

# DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

Statut : signé le 14 juin 2019

## Territoire concerné et élus

- Département de la Corrèze (Pascal COSTE, Président du département)
- Les collectivités territoriales de la Corrèze :
  - Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (Frédéric SOULIER, Président)
  - Tulle Agglo (Michel BREUILH, Président)
  - Haute-Corrèze Communauté (Pierre CHEVALIER, Président)
  - Communauté de Communes du Midi Corrèzien (Alain SIMONET, Président)
  - Communauté de Communes du Pays de Lubersac Pompadour (Francis COMBY, Président)
  - Communauté de Communes du Pays d'Uzerche (Président)
  - Communauté de Communes Ventadour - Egletons - Monédières (Francis DUBOIS, Président)
  - Communauté de Communes Vézère - Monédières – Millesources (Philippe JENTY, Président)
  - Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne (Hubert ARRESTIER, Président)
  - Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (Philippe CONNAN, Président).

## Présentation du territoire

Le département de la Corrèze est marqué par sa diversité territoriale entre montagne, ruralité et zones urbaines. Il cumule plusieurs facteurs de fragilité, qui se traduisent notamment par une érosion démographique mais aussi des atouts tels qu'un environnement préservé, un savoir-faire et une production agricole, des ressources naturelles notamment forestières, un réseau d'infrastructures routières développé, une tradition d'industrie manufacturière et des entreprises de pointe.

## Présentation du CTE

Les actions inscrites dans ce Contrat (25 actions) représentent un investissement global de 25 millions d'euros dont 4,35 millions d'euros financés par l'État et ses opérateurs et 4,31 millions d'euros financés par le Conseil départemental de la Corrèze. Le département a, par ailleurs, souhaité valoriser la mobilisation générale de toutes les communes et intercommunalités corrèziennes engagées dans le plan "Corrèze Transition Écologique". Cela représente un investissement global de 86,5 millions d'euros supplémentaires. En tout, ce sont plus de 110 millions d'euros qui abondent les actions en faveur de la transition écologique au niveau départemental.

**Fil rouge :** Une transition écologique pour et avec les Corrèziens, pour renouveler les façons de produire, de consommer, de travailler, de se déplacer et de vivre ensemble

### Axes/orientations

- Développement et diversification de la production locale d'énergies renouvelables



- Développement de la sobriété et de l'efficacité énergétique
- Promotion de nouvelles mobilités et plus sobres en milieu rural
- Développement de circuits courts de commercialisation, transition agricole, biodiversité

### Exemples d'actions

Le Département a mis l'accent sur les projets agricoles destinés notamment à développer des productions en agriculture biologique et des projets de méthaniseurs et réseaux de chaleur représentent une part prépondérante des montants d'investissement prévisionnels.

- la création d'un réseau de 8 chaufferies biomasse sur l'agglomération de Tulle et une commune limitrophe ;
- une étude de faisabilité préalable à la mise en place d'un système d'autoconsommation collective d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques sur une zone d'activités de la Communauté d'agglomération du bassin de Brive, où sont installées plusieurs entreprises fortement consommatrices d'électricité ;
- la création d'une plate-forme internet de commercialisation en circuits courts de produits agricoles et alimentaires à destination des professionnels locaux de la restauration hors domicile ;
- des projets de développement d'ateliers de production biologique (porcs et ateliers de production d'œufs bio) dans le cadre de contrats de filières, visant à diversifier l'économie agricole locale ;
- la réserve départementale de Biodiversité de Corrèze à Argentat sur Dordogne. Cette action est portée par le département et EDF et vise à restaurer 40 hectares des sites des Gravières.

## Contact technique

Alain-Nicolas DI MEO, directeur - Direction du Développement des Territoires, Conseil Départemental de la Corrèze

# COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

Statut : signé le 5 juillet 2019

## Territoire concerné

Collectivité territoriale de Guyane (Rodolphe ALEXANDRE, Président de la Collectivité territoriale de Guyane et Hélène SIDER, Vice-présidente de la Collectivité territoriale de Guyane, Présidente du Parc naturel régional de Guyane)

## Présentation du territoire

Le déploiement d'un Contrat de transition écologique (CTE) en Guyane s'inscrit dans le cadre des Accords de Guyane et de la visite du Président de la République en 2017 et a été matérialisé par un courrier de l'ancien secrétaire d'État Sébastien Lecornu au préfet de Guyane en date de septembre 2018. Cependant, les travaux de mise en place du CTE de Guyane n'ont réellement débutés qu'en janvier 2019 sous l'impulsion d'Emmanuelle Wargon. La réunion de lancement a ainsi eu lieu le 8 février 2019.

Ce CTE a un périmètre géographique étendu, et un périmètre thématique initial précis : la filière bois-énergie. Les filières bois-énergie et bois d'œuvre étant souvent liées, certains projets proposés dans le cadre du CTE de Guyane peuvent concerner les deux filières. Les plantations énergétiques au sens large sont également couvertes par le CTE.

## Présentation du CTE

Le CTE a été signé le 5 juillet 2019 et contient 13 actions, pour un montant prévisionnel global de 7,1 millions d'euros répartis en 3 % secteur privé et 97 % secteur public (70 % Fonds européens, 26 % Etat et opérateurs)

### Fil rouge :

Accélérer le développement de la filière biomasse-énergie

### Axes/orientations :

4 orientations stratégiques ont été retenues pour le CTE de Guyane

- Amélioration de la valorisation de l'exploitation forestière
- Amélioration de la valorisation des défriches agricoles et urbaines
- Développement des plantations sylvicoles, de l'agroforesterie et des cultures énergétiques
- Accompagnement pour l'aboutissement des projets et adaptation de la réglementation

### Exemples d'actions

- Mise en place de démonstrateurs de plantation agroforestière - projet « Living Lab » du bassin d'Iracoubo. Ce projet pilote d'aménagement agricole du bassin d'Iracoubo sur 3000 ha teste à grande échelle des méthodes innovantes d'agroécologie issues de programmes R&D. Il favorisera également l'émergence d'un projet de centrale biomasse de 10 MW, en sécurisant son plan d'approvisionnement.
- Mise en place d'un démonstrateur de plantation sylvicole, le projet « Guyateck », sur 30ha.

- Etude de faisabilité de plantations énergétiques, bois d'œuvre et agro-forestière sur des zones anthropisées en conduisant une expérimentation sur un ancien site minier dont la réhabilitation va être engagée en partenariat avec la compagnie minière.
- Développement de l'usage de la chaleur issue de la biomasse (convertible notamment en froid)
- Production d'un cahier des charges fixant les critères de durabilité de la mobilisation de la biomasse à des fins de production d'énergie
- Adaptations et simplifications administratives et réglementaires
- Mise en place de coûts administrés pour les approvisionnements
- Renforcement du guichet unique des énergies renouvelables
- Création d'un observatoire économique de la biomasse utilisée à des fins de production d'énergie

## Contacts techniques

- ✓ Isabelle Gergon, Cheffe du service pilotage et stratégie du développement durable, DEAL Guyane
- ✓ Philippe Loos, secrétaire générale adjoint, préfecture de Guyane

# PONTIVY COMMUNAUTÉ CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ

Statut : signé le 8 juillet 2019

## Territoire concerné et élus

- Pontivy Communauté (Christine Le Strat, Présidente, Maire de Pontivy)
- Centre Morbihan Communauté (Gérard Corrigan, Président, Maire d'Evellys)

## Présentation du territoire

Le territoire bénéficie d'une forte dynamique démographique liée à l'attractivité des territoires littoraux (Vannes et Auray), tout en étant excentré (Centre Bretagne). Il se caractérise par une économie agricole et agro-alimentaire. Les enjeux sont de :

- Contribuer à l'amélioration des services et au renforcement de l'attractivité du territoire (accueil de nouveaux habitants...);
- Soutenir l'innovation et la création de valeur ajoutée dans les domaines agricole et agroalimentaire et enclencher des démarches de diversification économique ;
- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie (développement des ENR dans la construction des équipements collectifs, préserver, restaurer et valoriser le patrimoine bâti et paysager...);
- Réussir la transition agricole

## Présentation du CTE

**Le fil rouge** : produire et consommer localement et durablement l'alimentation et l'énergie du territoire.

**31 actions** pour un montant de 17 millions d'euros dont 8 millions de fonds privés.

### Les orientations

- Orientation 1 : Engager une dynamique territoriale de transition écologique
- Orientation 2 : S'engager pour une économie alimentaire efficiente et durable
- Orientation 3 : Développer la production et la consommation de nouvelles ressources énergétiques durables

Les **actions** les plus emblématiques :

Agriculture :

- Création d'un incubateur d'entreprises destiné à accueillir des porteurs de projets et jeunes entreprises dans des domaines d'activités liés au développement des énergies renouvelables et plus largement au développement durable : « le Hub Enerco »
- Diffuser les défis familles à alimentation positive : accompagner 120 familles pour accroître leur consommation de produits issus de l'agriculture biologique, locaux et/ou vendus en circuits courts
- Structurer filière biologique légumière pour une optimisation des ventes aux distributeurs locaux du département

- Valoriser des bâtiments pour volailles anciens et fonctionnels non utilisés, en élevant des dindes de race rustique, à faible densité avec un objectif de suppression des antibiotiques
- Accompagner un collectif de 30 entreprises dans l'optimisation de leurs usages de l'eau et dans la réduction de leurs consommations

#### Énergie :

- Créer des réseaux de chaleur
- Produire et injecter du biométhane dans le réseau par un collectif d'agriculteurs
- Développer des unités pour l'apport volontaire de biodéchets : Gaia Box
- Alimenter le Centre Hospitalier du Centre Bretagne grâce à une centrale solaire photovoltaïque sur ombrières
- Etudier la faisabilité d'une ferme autonome en énergie
- Mailler le territoire de stations de distribution Bio GNV
- Convertir les flottes de véhicules actuelles en une flotte utilisant des énergies renouvelables
- Créer une boucle énergétique locale exemplaire sur la commune de Sourn

## Contacts techniques

- ✓ Marine Clavel - Chargée de missions Eau, Energie, Environnement – Centre Morbihan Communauté
- ✓ Nicolas Champot - Coordinateur du Plan Climat Air Energie Territorial – Pontivy Communauté

# COUTANCES MER ET BOCAGE

Statut : signé le 8 juillet 2019

## Territoire concerné et élus

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage (Jacky Bidot, Président).

## Présentation du territoire

- La communauté de communes de Coutances mer et bocage regroupe 64 communes (50 578 habitants), situées au centre ouest du département de la Manche. La bande côtière de l'Ouest de la manche est considérée comme très vulnérable au phénomène de submersion marine.
- En 2014, la Région Basse-Normandie a lancé un appel à projets « Notre littoral pour demain » pour mobiliser et soutenir les élus du littoral, afin qu'ils s'engagent vers une gestion durable et intégrée de la bande côtière. L'appel à projets a été étendu à l'échelle de toute la région Normandie en 2016.
- Face à l'érosion côtière et la vulnérabilité accrue de leur territoire (élévation du niveau de la mer et tempêtes récurrentes), les élus de la Côte des Havres ont décidé de s'unir. L'objectif était de réfléchir à une stratégie d'aménagement du littoral au sein d'un ensemble géographique cohérent à l'échelle de la façade Ouest Manche, par une approche prospective à 20, 50 et 100 ans visant à mieux anticiper les conséquences du changement climatique sur le littoral et son économie.
- Des ateliers pour le grand public ont été par exemple organisés entre octobre et novembre 2018 pour réfléchir aux différents scénarios d'évolution du territoire.

## Présentation du CTE

**Le fil rouge** : s'engager et agir de façon innovante pour répondre aux défis du changement climatique.

**26 actions** pour un montant de 9 millions d'euros dont environ 200 000 euros de fonds privés.

### Les orientations :

- Reconquérir la qualité des eaux
- Un littoral résilient
- Des ressources locales valorisées, vers une économie circulaire
- Economiser l'énergie, produire des énergies alternatives, agir pour une mobilité durable

### Les actions les plus emblématiques :

- Programme d'évolution des pratiques d'élevages ovins sur les herbages des havres de la Vallée et de la Sienna (dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau)
- Définition de filières de valorisation des déchets et sous-produits conchylicoles (coquilles, petites moules, etc.)
- Anticiper l'adaptation, le repli temporaire ou la relocalisation sur le littoral : planification "stratégique" de parcelles sans risques ou adaptables aux risques pouvant recevoir le bâti actuellement exposé aux risques

- Maintien de l'activité conchylicole par la création d'un modèle de relocalisation littorale à partir d'une zone conchylicole
- Accompagnement-repli stratégique des biens situés en zone à risque au nord de la digue de la porte-à-flots
- Renforcer l'offre des acteurs locaux du réemploi, de la réparation et de l'économie de la fonctionnalité
- Réaliser un plan de mobilité rurale à l'échelle de Coutances mer et bocage
- Eco-caravane : la nature du monde par l'échange
- « Potager et consommer bio » : sensibiliser le grand public et les scolaires à une consommation saine et vertueuse du jardin à la cuisine

## Contacts techniques

- ✓ Clara Osadtchy, chargée de mission CTE
- ✓ Nicolas Blanchet-Proust, DGS de Coutances Mer et Bocage

# PAYS VENDÔMOIS

Statut : en cours de finalisation

## Territoire concerné et élus

- Syndicat Mixte du pays Vendômois (Isabelle Maincion, Présidente du Syndicat Mixte du Pays Vendômois et conseillère régionale) :
  - Communauté d'agglomération de Territoires vendômois
  - Communauté de communes du Perche
  - Communauté de communes du Haut Vendômois
  - Communauté de communes des Collines du Perche

## Présentation du territoire

Le Pays Vendômois comprend 100 communes et compte 70 000 habitants. La dynamique du Pays Vendômois sur la transition énergétique est affirmée: Agenda 21 signé en 2009, Plan Climat et TEPCV en 2015, Programme Leader orienté vers l'Attractivité du Territoire et la Croissance Verte en 2016. Le Pays Vendômois dispose par ailleurs d'un contrat régional de solidarité territoriale (2016-2021) comprenant des axes de financement pour le soutien de l'économie agricole (agriculture bio, circuits de proximité), de la biodiversité (trame verte et bleue), de la rénovation énergétique des bâtiments et des économies d'énergies.

Le territoire est aussi labellisé Territoire d'Industries.

## Présentation du CTE

**26 actions** finalisées. Montant prévisionnel global 7,9M€ répartis en 32% secteur privé et 68 % secteur public.

**Fil rouge** : Le CTE du Pays Vendômois a pour ambition d'innover pour l'environnement. Il entend promouvoir un ensemble de changements de pratiques agricoles, industrielles, de construction ou encore de mobilité, de gestion des espaces, individuelles et collectives favorables à l'écologie et à l'économie.

### Orientations :

- Accélérer la maîtrise énergétique
- Promouvoir les saveurs locales
- Faire progresser l'écologie industrielle et l'économie circulaire
- Mettre la transition écologique au service de l'attractivité territorial

### Exemples d'actions

- Plantation d'arbres dans les exploitations agricoles: cette opération fédère 8 structures de conseils, pour accompagner des agriculteurs volontaires et les aider à réintégrer les services rendus par l'arbre (lutte contre le ruissellement, services écosystémiques, maintien de la biodiversité, régulation climatique et captation de carbone) dans la conduite de leur exploitation. L'objectif est de valoriser en même temps, les débouchés économiques possibles (filière bois,



fruits, arbres fourragers, tourisme) et de recréer du lien avec la société autour du paysage (ateliers participatifs et enquêtes de terrain auprès des acteurs du territoire).

Cette action est portée par le Pays Vendômois en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la Maison Botanique, la Fédération de Chasse, le CAUE, le service gestion des milieux aquatiques de Territoires vendômois, le syndicat de rivières des Collines du Perche et une ethnologue.

- Ecologie industrielle et territoriale (EIT) : Cette action, commune avec Territoire d'industrie, est portée par la CCI 41. Il s'agit d'analyser l'ensemble des flux d'un territoire pour mettre en place une gestion optimisée des flux entrants et sortants des PME dans une logique de circuit court afin de diminuer les impacts de l'activité économique sur l'environnement.

Cette action est mise en œuvre sur les zones d'activités du Vendômois, en partenariat avec le Cercle des Entreprises du Vendômois, les EPCI et le Syndicat Mixte du Pays vendômois.

- Création d'une formation, mention complémentaire ou d'un CAP TEAVA (techniciens experts Après-vente Auto) qui permette aux élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel maintenance de véhicule option voiture particulière, d'acquérir en une année les qualifications nécessaires à l'entretien des véhicules, électriques, hybrides, à gaz... Cette formation sera mise en place à la rentrée 2020 et grâce à l'accès aux plateaux techniques du lycée, elle a vocation à accueillir les élèves de Blois, Vierzon et Tours.

Cette action est portée par le lycée Ampère et s'inscrit dans le cadre du développement de la filière gaz naturel vert sur le territoire.

## Contact technique

Sylvie Maino, Directrice du Syndicat Mixte Pays Vendômois

# GRAND PARIS SUD (SEINE-ESSONNE-SÉNART)

Statut : en cours de finalisation

## Territoire concerné et élus

Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart (Michel Bisson, Président et Philippe RIO, vice-président en charge du développement durable, de la transition énergétique, du cycle de l'eau et de la biodiversité et maire de Grigny).

## Présentation du territoire

Grand Paris Sud est une communauté d'agglomération récente (2016) et motivée, disposant de moyens et de compétences. Le territoire est à cheval sur les départements de l'Essonne et de la Seine et Marne. Il comporte 24 communes (350 000 habitants), à la fois urbaines et rurales et comporte 19 quartiers prioritaires de la ville. Il héberge de gros acteurs industriels (SAFRAN, SNECMA, GÉNOPOL...). Le territoire est TEPCV, « Action cœur de ville », territoire d'industrie et Contrat d'Intérêt National (CIN) de la Porte Sud du Grand Paris. Il vient d'adopter son PCAET.

## Présentation du CTE

**13 actions** finalisées. Montant prévisionnel global 32,9M€. 58% privé, 42% secteur public (17% Grand Paris Sud, 20% Etat et opérateurs, 4% région Ile-de-France).

**Fil rouge** : Transitions écologique, sociale et inclusive pour Grand Paris Sud

### Axes/orientations

- Réduction des fragilités énergétiques du territoire et de ses habitants et usagers
- Un accès à une alimentation saine et abordable pour tous
- Des espaces naturels et aquatiques pour chacun, un cadre de vie pour tous
- Des formations, des emplois locaux, et des filières de demain
- Vers un territoire producteur d'énergies renouvelables

### Exemples d'actions portées par GPS

- Massification de la rénovation énergétique des logements : à court terme, réalisation d'une étude de la demande et des besoins en rénovation des copropriétés verticales et horizontales du territoire. A moyen terme, la mise en place d'un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat est envisagée, en lien avec l'actuelle Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Sud parisienne.
- Plan stratégique d'équipement du territoire en stations d'avitaillement en énergie décarbonée : diagnostic de l'existant et un recueil des besoins auprès des entreprises (grands groupes, TPE-PME), puis d'élaborer sur cette base le plan stratégique de déploiement des stations en fonction des usages.

## Contacts techniques

- ✓ Eric Maison, directeur général adjoint en charge du Cadre de Vie, CA Grand Paris Sud
- ✓ Isabelle Gausson, directrice de la Transition Écologique, CA Grand Paris Sud

# TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE

Statut : en cours de finalisation

## Territoire concerné

Le Pays Terres de Lorraine est la coopérative de développement de 4 communautés de communes rurales et périurbaines situées au sud-ouest de la Métropole du Grand Nancy, fondé il y a 10 ans autour d'un premier agenda 21 :

- Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois (Philippe Parmentier, Président)
- Communauté de communes Moselle et Madon (Filipe Pinho, Président)
- Communauté de communes du Pays du Saintois (Dominique Lemoine, Président)
- Communauté de communes Terres Toulaises (Fabrice Chartreux, Président)

Le pays de Lorraine est labellisé TEPCV, TIGA, territoire d'industrie et met en œuvre une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale et un Projet Alimentaire Territorial.

## Présentation du CTE

Le **fil rouge** : Faire de la transition écologique un levier de développement économique, de création d'emploi et de réduction des inégalités sociales

Le CTE est en cours de finalisation et comprend une trentaine d'actions pour un montant de plus de 50 millions d'euros.

Les **orientations** :

- Devenir un Territoire à Energie Positive décarboné
- Rendre notre économie plus circulaire
- Reconquérir les sols pour une nourriture de toutes les qualités (Biodiversité, climat, santé ...)

Exemples d'**actions**

- Dispositif d'intracring, proposé par la Banque des territoires en partenariat avec le pays Terres de Lorraine, au niveau de petites et moyennes collectivités locales. Cet outil permet le financement des travaux d'économies d'énergie (bâtiment et éclairage public) par les économies de facture d'énergie sous forme d'une avance remboursable.
- Restauration de continuités écologiques portée par une association : restauration de la trame verte et bleue du territoire en plantant et restaurant des linéaires de haies, des vergers, en ré-ouvrant des pelouses calcicoles et des voies ferrées désaffectées, en recréant des mares.
- Production d'électricité renouvelable avec des petites et moyennes centrales solaires
- Mise en place d'un réseau de chaleur, et études pour des réseaux de chaleur complémentaires
- Structuration d'une filière bois-énergie et bois-construction
- Aménagement d'une véloroute
- Construction de bâtiments à énergie positive
- Démarche d'écologie industrielle territoriale, avec mise en place d'une charte 0 déchets pour les entreprises
- Valorisation de chaleur fatale pour le séchage de combustible solide de récupération

- Etude multidimensionnelle du système agricole de polyculture élevage
- Dynamisation de l'agroforesterie
- Démarche territoriale pour un accès digne et durable à une alimentation de qualité

## Contact technique

Thomas Bailly, Chef de projet Transition, Pays Terres de Lorraine

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIÈVES ET GRENOBLE ALPES METROPOLE

*Statut : en cours de finalisation*

## Territoire concerné

- Grenoble Alpes Métropole (Christophe Ferrari, Président)
- Communauté de communes du Trièves (Jérôme Fauconnier, Président)

## Présentation du CTE

Le CTE est en cours de finalisation et comprend une dizaine d'actions pour un montant de plus de 4,5 millions d'euros.

Le **fil rouge** : une coopération ville-campagne qui mise sur la solidarité et l'expérimentation territoriale pour accélérer la transition écologique

### Exemples d'actions

Les actions se regroupent en 4 axes :

- Nouvelles formes de mobilité : renforcer les transferts modaux autour des gares du Trièves (vélos et voitures électriques en location); promotion et soutien à la pratique du covoiturage ; plan de mobilité rurale ; mise en place d'une voie réservée aux transports en commun sur l'autoroute A480, en lien avec le concessionnaire (AREA).
- Traitement et valorisation des déchets : Préaux de matériaux et matériauthèques ; Plates-formes de sur-tri et de sur-réemploi ; gestion des déchets professionnels ; développement des végéteries ; recours massifié au broyage ; formation des acteurs économiques au compostage sur site.
- Développement économique et formations : renforcement de l'artisanat et des circuits courts, développement de l'éco-tourisme dans le sud de Grenoble.
- Energie et écologie : territoires zéro chômeur de longue durée sur le Trièves et sur une partie de la Métropole ; évolution de la plateforme de rénovation énergétique vers une plateforme de rénovation écologique aux actions renforcées ; développement d'un centre de recherche et de formation sur le biomimétisme ; expérimentation et développement d'une filière locale de la production de biocharbon.

## Contacts techniques

- ✓ Stéphane Loukianoff, communauté de communes du Trièves
- ✓ Boris Solokty, Grenoble Alpes Métropole

# ARDÈCHE NORD

Statut : en cours de finalisation

## Territoire concerné

- Département de l'Ardèche (Laurent UGHETTO, Président du conseil départemental)
- Collectivités territoriales du Nord de l'Ardèche:
  - CA « Annonay-Rhône-Agglomération » (Simon PLENET, Président)
  - CC « Porte de Drôme-Ardèche » (Pierre JOUVET, Président)
  - CC « Rhône-Crussol » (Jacques DUBAY, Président)
  - CC « Val'Eyrieux » (Jacques CHABAL, Président)
  - CC « Val d'Ay » (Brigitte MARTIN, Présidente)
  - CA « Arche agglomération » (Frédéric SAUSSET, Président)

## Présentation du territoire

- Le Département de l'Ardèche a souhaité préparer l'avenir, anticiper les changements et d'atténuer les impacts des transitions sociales, économiques et écologiques de son territoire en lançant la démarche « Ardèche en transition ». Cette démarche est volontariste et collective. Elle associe les entreprises, le monde agricole, l'ensemble des collectivités territoriales, les partenaires sociaux, éducatifs et associatifs et vise à dessiner et construire une trajectoire commune, pour une Ardèche durable, innovante et résiliente. Avec cette démarche, le département a souhaité se mettre au service des territoires.
- L'Ardèche compte 325 000 habitants. C'est un territoire qui connaît une croissance démographique (+ 35 000 habitants en 15 ans) et économique (+ de 2 000 créations d'entreprises / an). Il est doté d'une agriculture qualitative, et son attractivité touristique en fait le leader régional du tourisme vert.
- Désireux de créer une dynamique autoporteuse de « transition écologique et solidaire » qui associe le monde économique, l'Ardèche a souhaité s'appuyer sur les contrats de transition écologique qui proposent une approche globale, opérationnelle et intégratrice du développement durable sur un territoire permettant l'identification et la déclinaison d'actions.

En Ardèche, deux contrats de transition écologique ont été co-construits autour de 4 axes.

## Présentation du CTE Nord

Le CTE est composé d'une **vingtaine d'actions**.

Le **fil rouge** : Ardèche, territoire rural innovant et décomplexé

### Axes/orientations :

- Pour que chacun soit acteur de son avenir : l'éducation à la transition écologique et solidaire
- Pour que l'Ardèche réussisse son passage à une économie sobre et durable : la préservation des ressources en eau et en énergie
- Pour une agriculture résiliente de qualité

- Pour des mobilités intelligentes

Exemples d'**actions** dans le CTE de l'Ardèche Nord :

- Accompagner aux changements de pratiques des citoyens et dans les milieux éducatifs
- Promouvoir la sobriété écologique dans les gestes du quotidien auprès des locataires de logements sociaux
- Expérimentation de solutions alternatives à la route et réduire la production de gaz à effet de serre dans le secteur du transport de marchandises : transport aérien en dirigeable de charges lourdes (Groupe Delmonico Dorel)

## Contact technique

Emilie Bret, DGA attractivité et territoire, conseil départemental

# ARDÈCHE SUD

Statut : en cours de finalisation

## Territoires concernés et élus

- Département de l'Ardèche, (Laurent UGHETTO, Président du conseil départemental de l'Ardèche)
- Collectivités territoriales du Sud de l'Ardèche :
  - CA « Privas-Centre-Ardèche », (Lætitia SERRE, Présidente)
  - CC « Bassin d'Aubenas », (Louis BUFFET, Président)
  - CC « Gorges de l'Ardèche », (Max THIBON, Président)
  - CC « Ardèche des sources et volcans », (Cédric D'IMPERIO, Président)
  - CC « Pays des Vans en Cévennes », (Jean-Paul MANIFACIER, Président)
  - CC « Pays Beaume-Drobie », (Alain MAHEY, Président)
  - CC « Berg et Coiron », (Jean-Paul ROUX, Président)
  - CC « Val de Ligne », (Robert VIELFAURE, Président)
  - CC « Montagne d'Ardèche », (Patrick COUDÈNE, Président)
  - CC « Ardèche-Rhône-Coiron », (Eric CUER, Président)
  - CC « du Rhône aux gorges de l'Ardèche », (Jean-Paul CROIZIER, Président)

## Présentation du territoire

- Le Département de l'Ardèche a souhaité préparer l'avenir, anticiper les changements et d'atténuer les impacts des transitions sociales, économiques et écologiques de son territoire en lançant la démarche « Ardèche en transition ». Cette démarche est volontariste et collective. Elle associe les entreprises, le monde agricole, l'ensemble des collectivités territoriales, les partenaires sociaux, éducatifs et associatifs et vise à dessiner et construire une trajectoire commune, pour une Ardèche durable, innovante et résiliente. Avec cette démarche, le département a souhaité se mettre au service des territoires.
- L'Ardèche compte 325 000 habitants. C'est un territoire qui connaît une croissance démographique (+ 35 000 habitants en 15 ans) et économique (+ de 2 000 créations d'entreprises / an). Il est doté d'une agriculture qualitative, et son attractivité touristique en fait le leader régional du tourisme vert.
- Désireux de créer une dynamique autoporteuse de « transition écologique et solidaire » qui associe le monde économique, l'Ardèche a souhaité s'appuyer sur les contrats de transition écologique qui proposent une approche globale, opérationnelle et intégratrice du développement durable sur un territoire permettant l'identification et la déclinaison d'actions.

En Ardèche, deux contrats de transition écologique ont été co-construits autour de 4 axes.

## Présentation du CTE Sud

Le CTE est composé d'une **vingtaine d'actions**.

Le **fil rouge** : Ardèche, territoire rural innovant et décomplexé



**Axes/orientations :**

- Pour que chacun soit acteur de son avenir : l'éducation à la transition écologique et solidaire
- Pour que l'Ardèche réussisse son passage à une économie sobre et durable : la préservation des ressources en eau et en énergie
- Pour une agriculture résiliente de qualité
- Pour des mobilités intelligentes

**Exemples d'actions** dans le CTE de l'Ardèche Sud

- Intégrer les changements climatiques et la transition alimentaire dans les stratégies agricoles et sylvicoles départementales
- Développer le tourisme responsable : Soutenir la transition du modèle locatif dans la filière de l'hôtellerie de plein-air et sensibiliser les professionnels du tourisme à la préservation des milieux aquatiques (Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air Rhône Alpes)

## Contact technique

Emilie Bret, DGA attractivité et territoire, conseil départemental

# GAL SUD MAYENNE

Statut : en cours de finalisation

## Territoire concerné et élus

- GAL Sud Mayenne (Vincent Saulnier, Président)
- Communauté de communes du Pays de Craon (Patrick Gaultier, Président)
- Communauté de communes du Pays de Château-Gontier (Philippe Henry, Président, Maire de Château-Gonthier).
- Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez (Bernard Boizard, Président)

## Présentation du territoire

Le GAL (groupement d'action locale) regroupe 3 EPCI soit 82 communes et près de 75 000 habitants. Le territoire est à dominante rurale et s'investit particulièrement sur les questions de mobilité, de rénovation énergétique, d'agriculture et d'énergies renouvelables.

## Présentation du CTE

Le **fil rouge** : la transition écologique et énergétique au service du développement du Sud Mayenne. Le CTE n'étant pas encore signé, il comprend actuellement 22 actions pour un montant estimé de 3 millions d'euros dont 440 000 euros de fonds privés et 2 560 000 de fonds publics.

Les **orientations** :

- Amplifier les transitions, moteurs de l'économie et de l'emploi en Sud Mayenne
- Reconquérir la qualité de l'eau et des sols des bassins versants du sud-Mayenne
- Activer la performance BBC<sup>2</sup> (basse consommation et bas carbone) et le développement des énergies renouvelables

Les **actions** les plus emblématiques :

- Adaptation et promotion de la ferme agro-écologique du lycée d'enseignement agricole : vitrine territoriale de la transition agricole
- Accompagnement à l'installation et à la conversion de fermes agroécologiques
- Expérimentation d'un abattoir mobile en lien avec les abattoirs de proximité
- Structuration d'une filière piscicole durable
- Amélioration de la qualité de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité dans les fermes du Sud-Mayenne
- Inventaire et valorisation des structures bocagères pour la préservation de la qualité des eaux et des sols
- LAB PSE – Valoriser les services environnementaux apportés par les systèmes agroécologiques
- Valoriser le stockage du carbone des haies
- Expérimentation du service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) – Objectif BBC<sup>2</sup>

## Contacts techniques

- ✓ Franck Lebossé, Chargé de mission énergie-climat au GAL Sur Mayenne
- ✓ Sylvie Doaré, Responsable du Pôle territorial-sud, DDT Mayenne

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE ROCHEFORT Océan

Statut : en cours d'élaboration

## Territoire concerné et élus

Communauté d'agglomération de Rochefort Océan, (Hervé Blanché, Président de la Communauté d'Agglomération Rochefort océan et maire de Rochefort).

## Présentation du territoire

- La communauté d'agglomération de Rochefort Océan est un territoire littoral comptant 63000 habitants répartis sur 25 communes. Elle figure parmi les territoires d'industrie sélectionnés récemment par le CGET. Le territoire est par ailleurs labellisé Action cœur de ville (Rochefort), TEPOS et TIGA.
- Plusieurs actions en faveur de la transition écologique sont déjà menées sur le territoire : développement des énergies renouvelables (panneaux solaires), développement des transports doux (plan vélo, aires de co-voiturage), actions en faveur des producteurs locaux, création d'un espace de co-working et d'un espace nature à Rochefort. Le territoire possède un conseil citoyen accompagné par 3 associations.
- Le territoire est un leader sur la thématique de l'écologie industrielle grâce à « Circule'R », un éco-réseau de 40 entreprises inscrites dans une dynamique d'écologie industrielle. L'objectif de cette démarche collaborative, est d'identifier les entreprises ayant une volonté de réduire leurs impacts environnementaux à l'échelle de zones industrielles en leur proposant un diagnostic des flux entrants et sortants et des solutions de mutualisation de traitement et de valorisation des déchets.

## Présentation du CTE

Le **fil rouge** : l'économie circulaire - réduire, réemployer et valoriser.

Le CTE n'étant pas encore signé, il comprend actuellement 18 actions pour un financement prévisionnel de 920 000 € euros dont 15 000 € de fonds privés.

### Les orientations

- Développer, accélérer et amplifier l'économie circulaire et notamment l'écologie industrielle territoriale
- Promouvoir l'essor d'une économie circulaire issue des filières économiques littorales locales
- Promouvoir l'essor d'une économie circulaire issue des filières du BTP
- Faire émerger une filière innovante de valorisation des matériaux composites

Les **actions** les plus emblématiques :

- Création de lieux dédiés à l'économie circulaire

- Valorisation du Polystyrène
- Réemploi et valorisation du liège
- Amorcer le développement d'une filière industrielle (semi-industrielle) de valorisation des plastiques issus de la conchyliculture et de la pêche
- Développer une filière locale et artisanale d'up cycling autour du néoprène
- Conception d'un chantier de rénovation public exemplaire
- Valorisation des déchets issus de la filière nautique, touristique et industrielle locale - bateau, mobil-home/camping-car, aéronautique, ferroviaire

## Contacts techniques

Catherine Jourdy, DGS

Arnaud Valadier, CEREMA

**Crédits photo** : TERRA © Manuel Bouquet, Daniel Joseph-Reinette, Laurent Mignaux

